

## Quoi faire lorsque mon enfant a des problèmes de comportement à l'école ?

À l'ère des technologies de l'information, il est devenu beaucoup plus facile pour les enseignants de communiquer avec les parents. Toutefois, cette nouvelle réalité peut rapidement devenir une charge de travail supplémentaire importante. En fait, ils ont souvent plus qu'un élève dans leur classe qui présente des difficultés de comportement. Ils se sentent alors obligés d'écrire ou d'appeler les parents à la fin d'une journée de travail parfois éprouvante pour les informer de la situation et des interventions réalisées.

Mais l'objectif de l'enseignant qui informe parfois quotidiennement les parents des comportements de leur enfant est-il bien compris? Les attentes du milieu scolaire ne sont pas toujours claires et les parents peuvent sentir une pression d'intervenir eux-mêmes dans le but de soutenir l'enseignante.

Même s'il est souhaitable qu'un parent soit informé rapidement et régulièrement, on peut s'attendre à ce qu'il craigne d'être négativement jugé par ses pairs. En rencontre, il n'est pas rare que des parents expriment être préoccupés par le jugement des autres parents ou des enseignants. Il est naturel d'éprouver de la déception lorsqu'on reçoit des informations négatives à propos du comportement de notre enfant. De ce fait, on peut facilement deviner que, plus la fréquence des communications est élevée, plus grande est la probabilité que le parent se sente dépassé, voire découragé.

Il y a alors des conséquences parfois très nuisibles qu'un parent se sente ainsi. Il peut ressentir le besoin d'exprimer à son enfant sa déception et sa désapprobation. Le parent croit souvent qu'il a le devoir de chicaner, gronder, punir ou se fâcher contre son enfant. Ne sachant pas trop quoi faire, il peut parfois aller vers des solutions rapides, comme la médication. Mais généralement, il faut savoir que plus la difficulté d'un enfant est importante, plus la solution sera complexe.

Les approches éducatives reconnues efficaces pour intervenir auprès des enfants ayant des difficultés de comportement ont beaucoup évolué. D'ailleurs, la littérature scientifique démontre que le vieux principe de punition est généralement contre-productif.<sup>1</sup> L'objectif des interventions, c'est que l'enfant collabore à la consigne. La simple punition a l'effet contraire à long terme. L'enfant a de moins en moins envie de collaborer et ne fait pas l'apprentissage qu'il doit faire. Les bons comportements, c'est comme la lecture ou les mathématiques, ça s'apprend ! L'adulte a donc tout intérêt à faire en sorte que l'enfant soit motivé à apprendre et qu'il ait envie de collaborer.

<sup>1</sup> Bissonnette, S., Bouchard, C. et St-Georges, N. « Soutien au comportement positif (SCP) : un système efficace pour la prévention des difficultés comportementales ». Formation et profession, décembre 2011, p. 16 à 19. Royer. É. Petite encyclopédie de l'enseignement efficace. École et comportement, 2019,

## Quoi faire lorsque mon enfant a des problèmes de comportement à l'école ?

C'est pour cette raison que chicaner son enfant ou le punir pour des comportements inadéquats à l'école a généralement pour effet de le rendre encore moins disposé à collaborer aux consignes des adultes en milieu scolaire. Je m'aperçois trop souvent qu'un enfant se fâche lorsqu'un adulte de l'école intervient pour l'aviser qu'il a dérogé à une règle, parce qu'il appréhende la réaction de ses parents une fois à la maison. Certains enfants nous disent carrément : « À cause de vous autres, je me fais chicaner par mes parents ! » Ce genre de situation illustre à quel point les punitions multiples engendrent de la colère et de la détresse chez les enfants et rendent encore plus complexe le travail des intervenants scolaires. Les comportements négatifs qui se passent à l'école font déjà l'objet de conséquences éducatives en lien avec le manquement. Par exemple, la conséquence à une insulte pourra être de faire des excuses à la personne lésée, ou une réparation. Si l'enfant perd son temps, l'adulte trouvera le moyen de le lui faire reprendre. Bref, si l'enseignant croit bon de communiquer la situation au parent, c'est par souci de transparence et non pour qu'une conséquence supplémentaire soit donnée à la maison.

En somme, lorsqu'on reçoit des communications de l'école à propos du comportement de notre enfant, il faut se dire que les conséquences ont déjà été données, à moins d'avis contraire de l'enseignant. Il est plutôt conseillé d'avoir une petite discussion avec son enfant, dans le calme et la bienveillance. Et pour éviter que les discussions soient trop émotives, il est fortement conseillé de laisser retomber la poussière, d'attendre de s'être changé les idées au préalable, de la même façon qu'il est souvent plus efficace de faire les leçons après une période de jeux extérieurs !

***Dominic Tremblay,***  
*Psychoéducatrice*  
*CS Baie-James*